



## Litige avec larueducommerce

Par **kyamalis**, le **11/08/2011** à **11:19**

Professionnel concerné : Rue du commerce

Service client contacté : oui

Bonjour a tous, je viens a vous aujourd'hui car j'ai eu un litige avec Rueducommerce.com le 25/07/2011 j'ai fait une commande d'un appareil photo reflex canon eos 550d avec garantie de 3 ans casse et vol. Dans un premier temps ils me demandent des pieces justificatives pour bien m'envoyer le colis sans (censuré) de toutes sortes, je leur envoi, tout ce passe à merveille, 2 jours plus tard, ayant commandé par chronopost 24h je le recois.

Les poubelles passaient au même moment alors je déballe le paquet transporteur le met au passage a la poubelle pour ne pas m'encombrer et vais ouvrir le paquet contenant le reflex. Par grande surprise, il n'y avait rien dans ce paquet hormis des guides d'utilisation, j'appelle donc directement le service client auquel il me demande des pièces justificatives (lettre manuscrite, photo du colis, bon de préparation...etc..) je leur envoie conformément et leur dit que le problème ne venait pas du colis transporteur qui était intact mais du colis qu'il contenait, donc le colis transporteur je l'ai jeté et je ne pouvais pas leur envoyé ces photos... durant une semaine, après appels tous les jours et sans réponse, je reçois un mail comme quoi mon dossier n'est pas recevable sans ces photos (qui n'ont rien a voir avec le problème) et que je dois me débrouiller tout seul.

entre autre j'ai cumulé mon argent durant un an pour avoir mon appareil photo qui vaut presque 1000 euros et j'ai tout derrière l'oreil car il ne peuvent pas retrouver ou vérifier le type qui l'a volé dans leur hangars !!!

(modéré)

Alors maintenant je ne sais quoi faire, porter plainte contre eux ou contre chronopost, en sachant que je n'avais pas émis de réserve sur la signature..

Aidez moi je vous en prie..

cordialement, Mr YAMALIS Kévin

ne de commande: 55006454